

**COMPTE-RENDU CIE HERACLES Comité directeur du**  
**04/10/2021 – 19h30 En Présentiel au logis rue**  
**Armand**



	Présent	Excusé	Absent
COURTOUT Roger		X	
GERMAIN Dominique	X		
GLAIZE Evelyne	X		
GUESDON Marine	X		
HERANNEY Christiane	X		
JACOMINO Jean- Marie	X		
KENCK Elodie			X
LAVEAU Anthony		X	
PRADELLE Olivier		X	
RABILLER Diane	X		

**Ordre du jour :**

- Approbation CR du 01/09/2021
- Travaux de remplacement du chauffage au boulodrome
- Assemblée générale du 21 octobre 2021: AGE + AGO
- Bilan et résultat de la saison
- Etude du prévisionnel de la saison 21/22
- Candidatures au Comité Directeur
- Préparation AG et rapports des commissions 2020/2021
- Point sur licences
- Point sur les effectifs des cours
- Portes ouvertes et Biennale
- Convention de mise à disposition de matériel de tir à l'arc
- Questions diverses

En l'absence de Roger, Diane propose de noter les débats de la réunion.

**1. Approbation CD du 1<sup>er</sup> septembre 2021**

Approbation du CD du 1<sup>er</sup> septembre à l'unanimité.

**2. Travaux de remplacement du chauffage au boulodrome**

- Le groupe de tir libre du lundi matin a découvert ce lundi 04/10 que les travaux de dépose du chauffage au boulodrome avaient commencé, sans que le club n'en soit averti officiellement au

préalable. Evelyne a réagi auprès du Service du sport le matin même qui n'était pas non plus au courant.

- Une demande a été faite à la mairie pour occuper au moins une moitié de terrain, les échafaudages installés par l'entreprise de travaux le permettant.
- Evelyne a écrit un mail adressé à tous les membres du club pour signifier que les cours du lundi soir, mardi matin et mardi soir sont pour l'instant annulés en attendant une réponse de la mairie et un accord pour continuer de tirer au boulodrome.
- Deuxième phase de travaux du 2 au 22 novembre – une partie des cours sera à maintenir dans la mesure du possible (et du temps) pendant les vacances scolaires afin de compenser sur les jours où Alexis n'est pas en stage régional. Evelyne a également demandé des créneaux de remplacement à Armand si possible.
- Le point positif est que nous aurons du chauffage pour cet hiver.
- 

### **3. Assemblée générale du 21 octobre 2021: AGE + AGO**

- L'AG est prévue le jeudi 21 octobre 2021 à 18h au logis du Stade Armand.
- Il y aura d'abord une AG extraordinaire courte pour modifier l'adresse du siège social du club et officialiser celle au 20 rue Armand, 69100 Villeurbanne.
- Suivie ensuite de l'AG ordinaire qui traitera les points suivants.
- 

### **4. Résultat financier de la saison**

- Au global, résultat positif de 3 390€.
- Cotisations, licences : 1 600€ en plus sur le compte que dans le total des cotisations du tableau de Dominique mais il y manque un certain nombre de références dans les entrées.
- Modifié : ligne « ANS emploi » à modifier en « ANS ».
- Modifié : ligne « ANS » à modifier en « ANS reprise » (5 600 € pour la reprise et les projets jeunes après COVID 2020).
- Subventions - Conseil municipal recette (6 708€) : La mairie a donné un peu plus que prévu et un peu plus que l'année passée.
- Gains sportifs recette (100€) : 40€ AURA prime individuelle + 60€ de mars 2020 de remise de chèque du comité départemental pour un podium de l'année précédente.
- A modifier : Partenariat : ajouter 1000€ en recette réalisée (Lyon Archerie).
- A modifier : 1 000€ de dépenses à répercuter en concours et matériel (Christiane doit communiquer les montants exacts à JM).
- Modifié : ligne concours salle (-8€) : remboursement du calendrier d'hiver 2021 par AURA. C'est un crédit qui devrait apparaître en recette réalisée.
- Concours – FITA dépense 485,43€ + 79,23.
- Entraîneurs – salaires net : 1% d'augmentation par rapport à l'année passée à prendre en compte et à réactualiser régulièrement.
- Entraîneurs – charges : aucune charge sociale n'a été prélevée cette année – soit 7 648€ (estimation) – mais elles le seront sans doute pour tout ou partie (somme exacte inconnue). C'est une somme non-dépensée (ligne entraîneurs – charges) qui correspond à une provision.
- Entraîneurs – déplacements entraîneurs dépense (95,74€) : Rioms et Yzeure. Alexis est compté dans les mêmes dépenses que pour les compétiteurs, d'où la difficulté d'avoir le montant exact.
- Déplacements – ex remb forfaitaire : ligne à faire sauter car elle n'existe plus. Elle n'apparaît pas dans le compte de résultat communiqué aux membres.

- Déplacement - stages dépenses 20/21 (82,06€) : stage jeune payant été 2020.
  - Déplacement – stages recette 20/21 (60€) : inscriptions TAE jeunes => ligne déplacée en recette FITA (maintenant 2 429,90€ au lieu de 2 369,90€)
  - Vêtements et divers : pas de dépense cette année car nous n'en avons rien racheté. Nous n'avons quasiment pas vendu de tee-shirt l'année passée car pas de compétition.
  - Animation : recette à 0€ car aucune animation réalisée.
  - Achat – matériel sportif dépense (7 694,50€) : Nous avons reçu des subventions et avons donc acheté du matériel sportif à la hauteur de ces subventions afin de les justifier. (Subventions pour le cours des femmes du mardi : 4 800€, subventions ANS jeunes pratiquants : 4 000€, subventions reprise COVID : 1 600€)
  - Autres revenus – intérêts (157,91€) : ne sont pas comptés dans le compte réel.
  - En enlevant les 1 000€ de Lyon Archerie, on arrive à 3200€ de résultat positif.
- Il faut penser à envoyer au CD69 la participation et les résultats des TAE estivaux pour recevoir le chèque forfait des inscriptions. Pour le Comité Régional, c'est automatique.
  - Pour l'année prochaine, il faudra séparer les dépenses concernant Alexis pour les déplacements des dépenses des compétiteurs. Ses dépenses quand il se déplace tout seul et qu'il ne tire pas seront dans la ligne « déplacements entraîneurs » ; en attendant elles sont comprises dans les lignes déplacements individuels et équipes.
  - Pour l'AG, ne seront montrés que le réalisé, ainsi que le prévisionnel de l'année prochaine.
  - Il est normal d'avoir une année de fonctionnement en trésorerie sur le compte courant, car les subventions sont reçues tardivement et souvent aux alentours du mois de novembre de l'année suivante.

## **5. Etude du prévisionnel saison 21/22**

- Cotisations, licences : 21 000€ car 99 licenciés actuellement, dont les dames du mardi matin dont la cotisation moins chère est compensée par la subvention de la métropole (215€ de la métropole pour 12 licenciées de ce cours). Il reste encore une quinzaine de dossiers à régulariser et d'autres dont l'inscription n'est pas finalisée.
- 19 808€ de recette cotisations au moment du CD.
- À modifier : subventions – ANS : mettre 4 000€ au lieu de 2 500€.
- Modifié : subventions – Conseil municipal : mettre 6 700€ au lieu de 6 500€ (pour correspondre à la subvention obtenue cette année 20/21).
- Vente de prestation ext : 9 600€ : chiffre correspondant à l'année passée, en prévision de la reprise des activités sportives.
- Modifié : Partenariat : de 1 400 à 1 000€ (ne couvrant que le partenariat Lyon Archerie).
- Concours – concours en salle & FITA : mêmes chiffres que l'année passée. Concerne la nourriture, les blasons.
- Concours – matériel concours : petit matériel, trépieds, outils de bricolage, cibles...
- Salaires & Charges – salaire net : augmentation de 1% du salaire d'Alexis à prévoir l'année prochaine.
- Modifié : Déplacements – déplacements individuels : adulte salle, jeunes salles, TAE jeunes adultes, tous les championnats vont redémarrer (élite et normal) donc dépenses à prévoir. Montant augmenté de 2 800 à 5 000€.

- Modifié : Déplacements – déplacement entraîneurs : diminué de 1 800€ à 1 000€.
  - Modifié : Déplacements – stages : diminué de 500€ à 0€ car il n’y a pas de frais, les stages étant réalisés sur le terrain avec pique-nique tiré du sac.
  - Modifié : vêtements : dépenses diminuées de 1 000 à 500€ car juste réassortiment à faire.
  - Achats – matériel sportif augmenté de 1000 à 2000€.
- Budget prévisionnel finalisé : 56 400€ à la fois en recette et en dépenses. Aucune augmentation demandée pour les cotisations 2022-2023. Vote ok pour les différentes propositions de bilan et cotisation.

## **6. Candidatures au Comité Directeur**

Sortants : Anthony, Elodie, Jean-Marie, Dominique, Olivier.

Elodie ne se représente pas, les autres a priori oui.

Elus non-sortants : Evelyne, Christiane, Marine, Roger, Diane.

Il y a 7 places proposées au suffrage, dont 4 membres qui se représentent.

## **7. Préparation AG et rapports des commissions 2020/2021**

- Rapports de commissions à envoyer à Roger.
  - o Rapport financier (Jean-Marie) qui doit aussi convoquer les vérificateurs aux comptes Eric et Sophie pour qu'ils contrôlent la comptabilité.
  - o Rapport administratif et licences (Dominique & Roger)
  - o Organisations des concours dont TAE jeunes (Dominique).
  - o Communication: Hyllos, facebook, site internet, Instagram, presse, portes ouvertes & biennale des associations (Marine & Diane).
  - o Animations, partenariats. (Anthony)
  - o Résultats sportifs (Marine)
  - o Organisation de la saison (Christiane)
- Roger invite le maire adjoint aux sports à l'AG. Ainsi que nos partenaires
- Evelyne invite Jacky Burlat, Président des Médaillés JSEVA car des médailles seront remises à Christiane (bronze) et à JYB (bronze) + Claudie (or) s'ils peuvent être présents (Evelyne les invite).

## **8. Point sur licences**

- 98 licenciés sur le site de la FFTA (+ 3 cotisants ) dont 3 licenciés sans pratique et 3 licenciées « du mardi » pratique en club
- Une quinzaine de dossiers en attente de pièces administratives et donc non finalisés.

## **9. Point sur les cours**

- Cours poussins : cours complet et inscriptions closes
  - o Encore beaucoup de participants – 10 la semaine dernière.
  - o 13 licences enregistrées (+ 11 benjamins et 7 cadets).

- Christiane vient aider Alexis.
- A voir si ça se répète l'année prochaine, de séparer les poussins en deux cours.: 6-8 ans et 9-10 ans
- Cours adultes débutants du vendredi soir : cours complet et inscriptions closes
  - Beaucoup de participants aussi au cours adultes débutants – 23 la semaine dernière.
  - Alexis fait tirer sur deux vagues sur un demi-terrain pour laisser le tir libre de l'autre côté.
- Prévenir Roger et Jean-Yves de la clôture de ces 2 créneaux.
- Pour l'instant il reste des places dans les autres cours. Il faut remplir le cours du mardi matin.
- Créneaux du matin en tir libre : le lundi matin fonctionne bien avec 7 à 8 personnes dont 5 réguliers, ayant signé une convention vis-à-vis des clés. Le vendredi matin de 10h à 12h est moins fréquenté (1 personne), se pose la question de le maintenir. Merci à Dom d'avoir assuré l'ouverture.

Se pose la question du développement du club vis-à-vis du nombre d'inscrits, et des créneaux en salle. Il faudrait des candidats aux formations d'arbitre et d'entraîneurs bénévoles pour accompagner le développement du club. Sera demandé en AG. Une salle permanente sera aussi le projet à présenter.

### **10. Portes ouvertes & Biennale**

- Les 2<sup>ème</sup> portes ouvertes ont encore mieux marché que les 1<sup>ères</sup>. (33 personnes initiées le 1<sup>er</sup> week end et 40 le 2<sup>ème</sup> ).
- La biennale a également très bien marché avec plus de 60 visiteurs sur le stand. Les informations concernant les inscriptions poussins ont été arrêtées au milieu de l'après-midi car en trop grand nombre.
- Pour la 1<sup>ère</sup> fois un grand nombre de prise de licences sera issu de ces 5 journées (évaluation donnée au Comité Régional une quarantaine pour jeunes et femmes.

### **11. Convention de mise à disposition de matériel de tir à l'arc**

- Pour les jeunes prometteurs qui n'ont pas nécessairement les moyens d'acheter du matériel performant – valeur du matériel environ 600€. Jeune retenu sur avis d'une commission ad hoc.
- Christiane a rédigé la convention de mise à disposition pour une durée du 01/09 au 15/07, avec possibilité de modifier la date en fonction des résultats aux compétitions, renouvelable une fois.
- Engagements du bénéficiaire : au moins 3 entraînements par semaine, 3 compétitions TAE dans l'année minimum, prendre soin du matériel, avoir une assurance pour le matériel, ne pas l'utiliser dans un autre cadre que les entraînement, concours ou stages, s'acquitter du prix de la location annuelle de l'arc (50€).
- Engagements du club : l'aider à entretenir le matériel, changer les branches et corde si nécessaire.

### **12. Questions diverses**

- Rangement des arcs au boulodrome par Christiane : envisager l'achat de housse pour protéger de la poussière le matériel rangé à l'horizontale. Ne resteraient verticaux dans les armoires que les arcs utilisés en compétition.
- Stockage matériel d'animation d'Alexis à ranger avant l'AG dans le local du stade.
- Le matériel commandé par Christiane pour le club devrait bientôt être au complet.

- Hyllos 55 finalisé à faire envoyer par Roger.
- Nettoyage du matériel au boulodrome : merci à Claire qui a accompagné Evelyne et Christiane dans cette action qui a duré environ 3 h.
- Signalétique anciens labels à récupérer à la Fédé auprès de Sylvie Meunier par Evelyne pour réutilisation des plaquettes.
- Les élections législatives 2022 auront lieu les 12 et 19 juin ; si possible, veiller à ne pas organiser de concours sur ces dates mais compliqué car Coupe du Monde à Paris dernier week end de juin.
- Bilan financier TAE de juin à rédiger par JMJ et transmettre au CD.
- Les créneaux de tir « entraînements » sont maintenant bien différenciés en termes d'objectifs, en fonction du cours.
- Du fait des résultats de nos jeunes l'année dernière, nous avons été sélectionnés pour entrer dans le groupe « **Etara** » (**Ecole de tir à l'arc Auvergne-Rhône-Alpes**) pour les jeunes se destinant au tir olympique. La ligue a convié le Club (parmi les 11 clubs « élite jeunes » sur les 196 clubs de la région) à participer à la réunion en visio vendredi 8/10 (Christiane nous représentera).
- Facture à la mairie suite à l'animation du 02.09 au château de Chamagnieu à faire par JMJ.
- Contact et devis à faire par Alexis/JMJ suite à demande d'un groupe scolaire pour 56 enfants + 6 adultes avant les vacances d'Octobre.
- Accord pour refaire des autocollants avec le logo du club (petits pour branches d'arcs , ainsi que des ecocups. Il faudrait environ 600 ecocups (pour en donner 1 à chaque membre actuel et ancien, puis également en communication externe aux concours salle et estivaux). JMJ s'est déjà proposé pour les financer. Pour action: Christiane (définir le marquage à faire)
- Étudier la demande du club des retraités de Villeurbanne pour le tir à l'arc sur le terrain extérieur en juillet suite à la biennale. Reprendre contact.
- GoMyPartner : pour ceux qui téléchargent l'application, mettre le code du club pour que nous puissions récupérer quelques centimes sur les achats des adhérents.
- Demander à la mairie d'intervenir au logis pour réparer les fuites d'eau ayant lieu lors des grosses pluies. Leur demander de diminuer les haies sur parking boulodrome.
- Installer le terrain pour l'hiver à Armand après les vacances de novembre.
- Dates anniversaires du club :
  - 17/10/1971 pour le « vrai » début à la MJC. Chercher un lieu + une date pour la célébration d'ici le prochain CD.
  - 04/06/1973 sous le titre de Compagnie Héraclès
- Vendredi 8/10 à 18h30 : AG du CD69. Roger nous représentera.
- 7/11 : AG comité régional AURA à Saint-Paul-en-Jarret. Evelyne y sera.
- 25/06 et 26/06 2022 : Coupe du Monde de tir à l'arc à Paris

Prochaine réunion : à définir lors de l'AG du 21/10. (sera le lundi 15/11 avec Roger pour le mâchon)

Fin du CD à 23h04.